

DESCRIPTION D'AFECTATION

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. **Titre d'affectation VNU : Volontaire des Nations Unies International**
2. **Type de lieu d'affectation : Avec famille**
3. **Titre fonctionnel : Spécialiste protection du droit des filles**
4. **Cadre stratégique du Programme VNU : Assurer l'accès aux services sociaux de base**
5. **Lieu d'affectation/Pays : Cotonou, Bénin**
6. **Durée : 24 mois**
7. **Date présumée du début d'affectation : Octobre 2020**
8. **Agence/Institution hôte : UNICEF**
9. **Contexte organisationnel :**

Depuis 70 ans, l'UNICEF s'emploie sur le terrain dans 190 pays et territoires à promouvoir la survie, la protection et le développement des enfants. Premier fournisseur mondial de vaccins pour les pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, l'eau et l'assainissement de qualité, une éducation de base de qualité pour tous

les garçons et les filles et **la protection des enfants contre la violence et les abus** et le sida. L'UNICEF est entièrement financé par les contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du Chef du Programme Protection le/la Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

1. Appuyer à la définition, la planification, le suivi-évaluation du programme Protection et contribuer à la préparation, à la mise à jour de documents de projets, relatifs aux préoccupations essentielles de la protection des filles en prenant en compte l'analyse de la situation, la compilation de données sur les filles.
2. Aider au développement et à l'introduction de nouvelles approches, méthodes et pratiques d'initiatives d'innovation pour la protection des droits des filles.
3. Appuyer à la planification et la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités des Centres de Promotion sociale (CPS), les Unités de Police et les services déconcentrés impliqués dans la protection de la fille.
4. Appuyer les comités de Protection au niveau décentralisé et les aider à mettre en œuvre la politique et la législation de protection de l'enfant adoptées au niveau national et contribuer au renforcement de capacités des acteurs des CPS et de la police en matière de genre pour lutter contre les violences faites aux enfants et aux femmes ;
5. Collaborer avec le personnel du gouvernement pour mettre en œuvre et harmoniser les informations, et appuyer le processus de collecte de données (SiDOFFE) au niveau central, décentralisé et communal en matière de protection.
6. Effectuer des visites-programmes sur le terrain pour suivre la mise en œuvre du programme et participer aux revues périodiques avec le Gouvernement et d'autres partenaires
7. Participer aux réunions avec les ministères, les ONG et tous autres partenaires.

En plus de ce qui précède, le/la Volontaires Nations Unies est censé(e) :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;

- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Le suivi-évaluation du programme Protection est amélioré dans la planification, l'administration des projets, des analyses de données et des rapports de progrès.
- Les partenaires ont leurs capacités renforcées pour contribuer à l'atteinte des objectifs planifiés du plan de travail, en conformité avec les buts et stratégie du Programme Pays grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue des ministères sectoriels et leurs structures déconcentrées au niveau des communes ;
- De nouvelles approches, méthodes et pratiques d'initiatives d'innovation pour la protection de la fille sont introduites pour renforcer le programme ;
- Les acteurs de protection au niveau national et en particulier au niveau déconcentré sont aptes à planifier, mettre en œuvre des projets qui intègrent l'aspect genre et axés sur les résultats ;
- Les interventions en faveur de la fille sont mises en œuvre en harmonie avec la PNPE et les différentes stratégies nationales de protections de l'enfant ;
- Les inégalités en matière de genre et la lutte contre les violences y compris le mariage des enfants sont prises en compte dans la formulation et l'exécution des interventions. La perspective de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités des structures appuyées dans le domaine de la protection des droits de la fille ;
- Le processus de collecte de données (SiDOFFE) au niveau central, décentralisé et communal en matière de protection est amélioré ;
- Les visites-programmes sur le terrain la participation aux revues périodiques et aux réunions avec le Gouvernement et d'autres partenaires est assurée.

12. Qualifications/compétences et expériences requises :

A. Niveau de qualifications :Licence/Maitrise

Domaine de qualification(s) : Sciences sociales, droits humains, en particulier droit de l'enfant serait un atout.

Nombre d'années d'expériences requises :

- Au moins 3 ans d'expériences, dont au moins 2 ans dans le domaine des droits humains ou sciences sociales. Le/la volontaire doit en outre :
- avoir de bonnes compétences interpersonnelles, de réseautage et de communication ;
- avoir la volonté de contribuer et de travailler en équipe ;
- être flexible et ouvert à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- avoir le respect de la diversité et l'adaptabilité à d'autres cultures, environnements et conditions de vie ;

- être motivé(e) à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres ;
- Une expérience antérieure en tant que bénévole et / ou une expérience dans une autre culture (études, travail bénévole, stage) seraient très appréciées.

Langue(s) – Lire, écrire et parler couramment le Français (écrit/parlé) ; anglais (lire)

Exigence de Permis de conduire dans l’accomplissement du travail : oui /___/ non /_X_/

Exigences requises pour l’utilisation de l’outil informatique :

Le/la VNU doit avoir une maîtrise de logiciels suivants : **Word, Excel, PowerPoint, médias sociaux,**

B. Compétences et valeurs :

- Intégrité et professionnalisme: expertise démontrée dans le domaine de spécialité et aptitude à formuler un jugement sûr; niveau d'autonomie très élevé, sens de l'initiative personnelle et capacité à prendre ses responsabilités; volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discernement, et en gardant son impartialité et sa neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; réactivité et sens du service.
- Responsabilité : maturité et sens des responsabilités ; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.
- Engagement à l'apprentissage continu : esprit d'initiative et volonté d'apprendre de nouvelles compétences et de se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise ; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail. Planification et organisation : efficacité organisationnelle et aptitude à résoudre des problèmes avérés, capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et dans les délais impartis ; capacité à établir des priorités et à planifier, coordonner et faire le suivi de son (propre) travail ; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignants, et à gérer plusieurs projets / activités en parallèle.
- Travail d'équipe et respect de la diversité : aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation ; capacité avérée à établir et à maintenir des partenariats efficaces ainsi que des rapports de travail harmonieux dans un environnement multiculturel et multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité ;
- Communication: compétences interpersonnelles confirmées; bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité à effectuer des présentations, à formuler de manière claire et précise différentes options; capacité à faire des recommandations et à les défendre; capacité à communiquer et à faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang-froid et à rester serviable avec le personnel, tout en étant objectif, sans montrer d'intérêt personnel; capacité à transférer des informations et des connaissances à un large éventail de groupes cibles;

- Flexibilité, adaptabilité, capacité et volonté de travailler dans les environnements difficiles, éloignés et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des conditions de vie difficiles et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations ; disponibilité à être déployé(e) /transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire ;
- Adhésion manifeste aux principes d'engagement volontaire, incluant la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie ; ainsi qu'aux valeurs fondamentales de l'ONU.

13. Conditions de vie :

Un visa d'entrée est requis pour toute personne voyageant avec ou sans le laissez-passer des Nations Unies et doit être obtenu avant l'arrivée dans le pays. Les maisons meublées ou non sont disponibles entre 300 et 500 USD par mois. La monnaie nationale est le franc CFA (1 US \$ = 561 FCFA). Les banques commerciales existent. Les cartes de crédit VISA sont acceptées dans certains hôtels et grands magasins. Le Bénin est un pays à forte incidence de paludisme. L'utilisation de moustiquaires est fortement recommandée. La vaccination contre la fièvre jaune est nécessaire. D'autres vaccins tels que méningite, hépatite B ... sont également recommandés. Des médicaments de base sont disponibles à Cotonou / Bénin mais il est recommandé d'apporter ses médicaments spécialisés. La situation actuelle au Bénin est relativement calme et à un niveau de sécurité minimum (SLS 1) des Nations Unies. Le VNU sera basé à Cotonou, mais il effectuera des missions sur le terrain dans les zones d'intervention de l'UNICEF (Borgou, Alibori et Zou). Capitale économique et première ville du Bénin, Cotonou dispose des commodités habituelles des grandes villes (électricité, eau courante, dispensaire, hôpitaux, loisirs, etc.).

14. Conditions de Service :

La durée d'affectation du ou de la volontaire est de 24 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) qui est composée de l'indemnité mensuelle de subsistance (MLA) et une allocation familiale (FA) pour les personnes à charge (maximum trois).

L'allocation de subsistance des Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir les frais de logement, les charges locatives (eau, électricité et gaz), le frais de transport, les communications et les autres besoins de base. La VLA est calculée en appliquant l'indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de VLA de base de 1.587 dollars Etats Unis (\$EU). La VLA de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au pays et peut varier chaque mois en fonction du coût de la vie.

Cette méthode est ainsi établie pour s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable quels que soient les lieux d'affectation. Le PAM est établie par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, le VLA pour ce mois sera de $(1.587 \$EU \times 54,6/100) + 1.587 = 2.453 \EU . A ce montant obtenu s'ajoute une allocation familiale (FA) pour les volontaires qui ont des personnes à charge : 250 \$EU si le/la Volontaire des Nations Unies a une seule personne à charge, et 450 \$ US si le/la Volontaire des Nations Unies a deux personnes à charge ou plus). La VLA sera donc de **2,193.14 \$EU** pour le/la volontaire sans personne à charge ; **2,443.14 \$EU** pour les volontaires avec une personne à charge et **2,643.14 \$EU** pour les volontaires ayant deux personnes à charge ou plus.

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation dans un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent un billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils ont droits aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux indemnités journalières de subsistance (per diem) pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU et aux congés dans les foyers. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.